

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 5

Artikel: La formation d'application d'aide au commandement 30 en plein changement
Autor: Siegenthaler, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BIBLIOTHEK

12. Sep. 2013

ETH-ZÜRICH

Editorial :

La Formation d'application d'aide au commandement 30 en plein changement

Br Willy Siegenthaler

Cdt FOAP aide cmdt 30

Ces dernières années j'ai été confronté, en tant que commandant de formation, à un certain nombre de problèmes: taux élevé de licenciements pour raisons médicales dans les écoles, aptitude des cadres de milice à la conduite insuffisante, fardeau croissant pour tous les collaborateurs, etc. Voici un bref aperçu des mesures que j'ai mises en oeuvre jusqu'à ce jour, et celles que je planifie dans un avenir proche dans le cadre du « développement FOAP aide cmdt 30. » Un défi passionnant.

La FOAP forme chaque année avec ses 284 collaborateurs environ 3'500 cadres et soldats pour les Formations des Forces terrestres, des Forces aériennes, de la Base logistique de l'armée et pour la Base d'aide au commandement. L'instruction a lieu dans cinq écoles sur quatre emplacements. La FOAP est également chargée de la conduite de six groupes d'engagement des Forces aériennes.

Parmi les défis les plus marquants qui ont touché la FOAP et ses écoles ses dernières années on peut mentionner l'effectif élevé des écoles et le nombre très élevé de licenciements pour raisons médicales. Grâce à un contrôle de gestion conséquent ainsi que des enquêtes internes auprès de cadres et recrues, des mesures ciblées ont pu être prises. L'efficacité de ces mesures est vérifiée mensuellement au moyen d'un tableau de bord, ainsi que dans le cadre de rapports de conduite avec les commandants d'écoles.

Ainsi, la réduction de la taille des compagnies et des sections a permis une simplification et une conduite plus efficiente à tous les échelons. Nous avons aussi introduit une « heure des recrues » hebdomadaire durant laquelle les militaires peuvent régler leurs affaires privées. L'instauration de dialogues réguliers entre les commandements d'école et les médecins de troupe ont permis d'identifier des mesures permettant la réduction du taux de licenciements pour causes médicales.

Les attentes d'une recrue incorporée dans une arme technique étant en contradiction avec l'instruction de base standardisée des premières semaines il en résultait une baisse de la motivation à servir et une difficulté

à recruter de futurs cadres. Grâce à l'instauration de modules d'instruction de base spécifique à la fonction dès la première semaine, nous avons pu contrecarrer aux difficultés d'acclimatement des recrues, rehausser leur motivation, réduire le nombre de licenciements et alléger le travail de conduite des cadres.

Développement de la FOAP

En été 2012, le Chef de l'Armée a donné son feu vert pour le projet de développement de la FOAP. Les objectifs sont: de simplifier dès 2014 l'instruction et de la rendre plus efficiente; de rationaliser l'utilisation des ressources; d'améliorer les processus de conduite et le management du risque; de préparer la FOAP pour le modèle à deux écoles par an et au développement de l'armée à l'horizon 2016, le tout avec un objectif de neutralité des coûts.

Les instructions à la transmission et à l'aide au commandement étaient composées jusqu'ici d'une instruction de base dans les écoles de Kloten/Bülach suivi de l'instruction en formation à Frauenfeld. Ce regroupement demandant trop de ressources, il a été décidé d'accomplir trois écoles de recrues complètes dans chacune des écoles dès 2014.

Dans les premiers jours de son service chaque recrue participera à une « journée des recrues » durant laquelle il sera familiarisé 1:1 avec sa fonction future, grâce à une démonstration pratique effectuée par une unité en instruction de formation. En préparation au développement de l'armée, les structures des écoles de la FOAP seront harmonisées; les états-majors d'écoles seront réduits au profit du front de l'instruction.

Notre objectif par ces mesures est de rendre la Formation prête pour l'avenir. Nous sommes ainsi parés pour la mise en oeuvre du développement de l'armée et le modèle à deux écoles par année. En continuant d'analyser les performances de la Formation et de mettre en oeuvre les mesures découlant de ces analyses nous garderons le souci permanent d'atteindre l'optimum pour notre milice.

W. S.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DDPS

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Vous nous faciliteriez la tâche en faisant acte de candidature sur le site www.stelle.admin.ch. Si cela ne vous est pas possible, veuillez envoyer votre dossier à l'adresse suivante:

Office fédéral de la protection de la population, Section Personnel,
Monbijoustrasse 51A, 3003 Berne.

Tous les dossiers seront traités par voie électronique.

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous à M. Walter Richard, chef de la Section Formation du personnel enseignant, tél. 031 322 51 03.

Vous trouverez d'autres annonces intéressantes de la Confédération à l'adresse suivante:
www.emploi.admin.ch

La division Instruction de l'Office fédéral de la protection de la population assure la formation en matière de protection de la population à l'échelon de la Confédération, en collaboration avec les cantons et les organisations partenaires

Instructeur (h/f) en didactique

Ref. Code: 13474

Nous recherchons un instructeur pour la formation du personnel enseignant de la protection de la population et pour l'élaboration de documents de formation. Vous exercerez une fonction variée, exigeante, offrant un potentiel de développement et dans laquelle le travail d'équipe et les contacts occuperont une place essentielle. Une formation complète sanctionnée par un diplôme est prévue dans le cadre de l'engagement.

Pour ce poste exigeant et évolutif, vous avez accompli le cursus d'une haute école (université, HES), de préférence en andragogie ou pédagogie, ou pouvez justifier d'une formation équivalente. En outre, vous avez si possible une expérience pratique de la conduite, acquise de préférence en tant que commandant d'unité ou officier d'état-major de l'armée ou encore en qualité de commandant d'une organisation partenaire de la protection de la population. De l'expérience comme formateur, une grande compétence sociale, une faculté d'adaptation et la capacité de s'exprimer aisément complètent votre profil. Vous êtes de langue maternelle française et disposez d'excellentes connaissances d'une deuxième langue officielle. Avons-nous éveillé votre intérêt?

Lieu de travail: Berne; dès 2016, Schwarzenburg

Taux d'occupation: 80 – 100%



swissALTI^{3D}

Précis au mètre près dans toute la Suisse

swisstopo



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de topographie swisstopo
www.swisstopo.ch

www.swisstopo.ch/height